

# Paysages

Belval  
Le Puid  
Le Mont  
Senones  
Mousse  
Le Saulcy  
Saint Stail  
Grandrupt  
Le Vermont  
Vieux Moulin  
Moyenmoutier  
La Petite Raon  
Ménil de Senones



## Découverte en Pays de Senones

### Edito du Président

La Communauté de Communes du Pays de Senones peut se réjouir de la conduite d'un chantier d'envergure exceptionnelle – conduit par la commune elle-même – sur un site emblématique de la vallée : l'abbaye de Moyenmoutier, joyau de l'art baroque. La découverte de cette façade principale en grès rose incite davantage à visiter les richesses de notre vallée et les nombreux travaux engagés depuis plusieurs années pour valoriser notre patrimoine bâti et naturel.

C'est également avec satisfaction que l'on a pu observer cette année les premiers travaux réalisés par l'Association Foncière Pastorale de la Motelotte sur les communes de Le Mont, Le Saulcy et Belval, notamment aux abords de la RD 424.

Je vous laisse découvrir à travers ce document la diversité des actions engagées en faveur de notre environnement.

Jean Luc-BEVERINA

Parole de Bertrand KLEIN, Vice-président Environnement	P 2-3
Bilan de la Semaine du Développement Durable	P 3-4
Des nouvelles des Associations Foncières Pastorales	P 4-7
Perspectives d'ouvertures paysagères intercommunales	P 8-9
Aide aux aménagements paysagers privés	P 9
Etat d'avancement de la révision de la réglementation des boisements	P 9
Les parterres de semences fleuries arrivent dans la vallée	P 10
Les écoles s'investissent dans le développement durable	P 10
La troisième tranche du Rabodeau a démarré	P 11
Le patrimoine bâti : une partie intégrante de notre paysage local	P 11
La lutte contre les plantes invasives	P 11-12

bonne et agréable lecture !

**Monsieur KLEIN, quel regard portez-vous sur les actions environnementales mises en place depuis l'édition du dernier numéro ?**

*« Depuis fin 2008, les actions mises en place en faveur de notre environnement direct se sont accentuées et diversifiées tant au niveau intercommunal, privé que scolaire.*

*D'importants travaux de remise en valeur des terres des deux Associations Foncières Pastorales (AFP) « du Grandrupt » et de « La Motelotte », les premières études pour la création d'un troisième site à Ménil de Senones, les premiers travaux d'ouverture paysagère à l'entrée de Senones et à Moussey, les aides apportées aux privés dans le cadre de leur projet dont l'exemplaire création d'un verger à Ménil de Senones sont autant d'actions menées grâce à l'investissement sans limite de notre chargé de mission paysage - globe trotteur infatigable – je veux parler de Mathieu DEMANGE, chacun l'aura reconnu.*

*Il y a aussi l'annonce de la révision de la réglementation de boisement pour 2011, tous les projets en gestation avec les écoles et le collège dans le cadre de l'éducation au développement durable, autant de projets concrets qui permettent de mesurer l'impact direct de la CCPS sur l'avenir paysager de notre territoire. N'oublions pas non plus les travaux sur le Rabodeau et toutes les restaurations de*

*Petit Patrimoine Rural avec des réalisations exemplaires à Ménil, Moussey et Le Puid réalisées cette année par l'entreprise d'insertion Etudes et Chantiers Grand Est. »*

**Quelles sont les freins rencontrés pour mener plus rapidement certaines actions ?**

*« Malgré un bilan largement positif il est nécessaire de bien prendre en compte que certains projets impliquent un investissement lourd. C'est le cas notamment du repérage de l'ensemble des propriétaires concernés par un aménagement paysager, propriétaires qu'il faut contacter, voire rencontrer individuellement, qu'il faut persuader dans certains cas, de l'intérêt collectif d'un tel projet. Une excellente connaissance du territoire et des procédures est alors nécessaire pour le montage de dossiers très complexes et souvent longs administrativement. »*

**Quel projet en particulier souhaiteriez-vous voir aboutir avant les autres ?**

*« C'est incontestablement la conquête de terres destinées à l'agriculture et à l'élevage. De tradition notre territoire trouvait son harmonie dans un partage équilibré entre forêts et pâturages. A ce jour, la partie boisée – souvent exclusivement occupée par l'épicéa – est encore très prégnante dans nos paysages. Quelques îlots bien exposés, sélectionnés*



*aux abords directs des villages pourraient retrouver leur vocation agricole et nourrir à nouveau, qu'il s'agisse de vergers, de champs ou de prairies. Développer cette diversification me semble de nature à aider les exploitants actuels à trouver les nouvelles terres dont ils ont besoin ou à permettre l'arrivée de nouvelles exploitations là où elles ont disparu. »*

## Bilan de la Semaine du Développement Durable

La Semaine du Développement Durable qui s'est déroulée du 28 mars au 7 avril dernier, est un événement organisé chaque année en France par les autorités publiques, relayé par le Conseil Général des Vosges dans le cadre de l'opération « **Vosges le plus beau est avenir** ».



Celui-ci a souhaité que les porteurs de projets aient leurs efforts de 2009 sur la biodiversité et notamment sur l'importance des abeilles dans nos écosystèmes. Il a mis à disposition des collectivités, associations ou autres organismes investis dans l'action, affiches publicitaires, gants, chasubles et brassards fluorescents. Cette année, les participants sont également repartis avec un sachet de 5g de semences fleuries et mellifères.

La Communauté de Communes du Pays de Senones, participe à cette action depuis 2006. Mathieu DEMANGE, chargé de mission paysage, pilote un programme d'action validé par la commission paysage. Différents thèmes tout public en lien avec la biodiversité ont pu être abordés au cours de cette semaine.

### ▣ « La diversification forestière » :



En partenariat avec l'Office National de la Forêt, M. RAPP, agent sur la forêt domaniale de Moussey, a

expliqué l'importance des plantations diversifiées pour le bien de notre écosystème mais également pour des questions de rendement forestier.

### ▣ « La biodiversité locale »

En collaboration avec le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de Lusse, M. CHEVALLIER, accompagnateur de moyenne montagne a fait découvrir à une classe de 5<sup>ème</sup> la faune et la flore longeant le ruisseau des Gouttes à Senones.



### ▣ « Le blaireau »

En partenariat avec l'association Oiseaux Nature, une exposition vivante animée par M. GYDE a permis de sensibiliser 80 élèves du collège à la biodiversité générale et au rôle du blaireau dans celle-ci.



### ▣ « L'abeille : premier maillon de la biodiversité »

En collaboration avec M. COCHE, apiculteur local, une classe de 6<sup>ème</sup> est venue inaugurer le nouveau magasin de vente et production de miel, lors d'une présentation axée sur la biodiversité et le rôle de l'abeille dans son maintien. Une visite de l'atelier de fabrication a permis de comprendre les différentes étapes de la fabrication du miel. L'intervention a par ailleurs été filmée par le Conseil Général des Vosges.



## ▣ « Quels Paysages, avec quels Paysans demain ? »

Ce débat tout public était animé par M. FIORELLI, chercheur à l'INRA de MIRECOURT. Il est co-auteur d'une étude menée sur 30 années dans les Vosges du Sud et portant sur l'évolution de nos paysages et de notre agriculture.



## ▣ « Participons ensemble au nettoyage de nos villages »

Plus connue sous le terme de « Nettoyage de printemps », cette action a pour but d'inviter la population locale à se retrouver et participer à une collecte de déchets dans son village. Senones, La Petite Raon, Moussey, Ménil de Senones, Grandrupt, Saint Stail, Belval et Moyenmoutier ont mené cette action avec pas moins de 250 participants.

Jeunes de La Combe venus ramasser des déchets à La Petite Raon



Jonction d'un groupe de Moussey avec l'association de pêche lors du nettoyage des berges du Rabodeau

Nettoyage de la piste cyclable de Moyenmoutier par le Cyclo Club.



Ramassage des déchets à l'entrée de Senones



Au centre du village, proche de la ferme

- Des fossés sont réalisés pour améliorer la qualité de certains terrains
- Plus de 3 km de clôtures sont posées, notamment pour protéger les berges « du Grandrupt » contre le piétinement du bétail



- Des arbres fruitiers ainsi que des arbustes sont également plantés dans le souci d'améliorer la biodiversité.



## Des nouvelles des Associations Foncières Pastorales

### ▣ AFP du Grandrupt

▣ *Depuis sa création en 2007, ce sont 4 ha de terrains en friche qui ont été remis en état agricole :*

- Ci-dessous, le défrichage a consisté dans un premier temps à la réalisation de coupes de bois par les bénévoles de l'association



- Enfin un panneau de présentation de l'AFP a été installé avant la mairie



### Actualité agricole sur l'AFP

C'est avec regret que nous avons vu partir un soir de mai Robert SIEGENFUHR, dernier agriculteur du village, qui avait apporté sa contribution à la mise en place de cette AFP. Il était d'ailleurs membre du syndicat.



Celui-ci nous quitte alors que les efforts pour l'ouverture des paysages trouvent un écho dans plusieurs projets ; ainsi, les terrains qu'il exploitait ont été confiés à Stéphanie BOHN, chef d'exploitation du Centre Equestre du Grandrupt. Celui-ci a ouvert ses portes en juin 2009 et son intérêt pour le village est reconnu unanimement. A son initiative, la première fête du cheval a eu lieu le 20 septembre dernier.



Stéphanie BOHN en compagnie de l'étalon pur-sang arabe du Centre Equestre

Une autre partie des terrains-rénovés par l'AFP- a été mise à disposition de Marc HARMEL, un jeune du village qui a obtenu cette année son BPREA (Brevet Professionnel Responsable d' Exploitation Agricole), et dont l'objectif est de monter un projet bovin viande dans le village. L'AFP tient à soutenir cette démarche, la pérennisation d'une activité agricole à Grandrupt étant l'un des objectifs prioritaires de l'association.



Marc HARMEL en compagnie d'une vache Aubrac

Le troisième projet, porté par Daniel JOST, propriétaire de l'ancienne ferme vosgienne à Grandrupt (où résidait Robert SIEGENFUHR) est également en cours. Il s'agit de l'élevage de vaches écossaises, connues sous le nom de Highlands Cattles.



Daniel JOST en compagnie de ses Highlands Cattles

Si des contrats « provisoires » ont jusqu'ici été établis afin d'assurer pour 2009 l'entretien des terrains autour du village, l'AFP prévoit dans un 2<sup>ème</sup> temps de signer des conventions pluriannuelles de pâturage avec les futurs gestionnaires. Ils seront choisis en fonction de l'avancement de chaque projet.

### AFP de la Motelotte

Les travaux prévus dans le cadre de la première tranche ont été en partie réalisés et s'achèveront cet hiver.

- Réalisation de 2km de fossés et pose de 8 aqueducs par l'entreprise BARLIER de Saint Jean d'Ormont.



Création de fossés préconisés à des dimensions de 40cm \*40 cm



**■ Remise en état agricole d'environ 9 ha de terrains**



Vue en face du château de Belval



Vue depuis la route vers Le Puid



L'entreprise KIEFFER de Schaeffersheim en Alsace, a réalisé cette remise en état agricole en deux étapes :

- Début avril : broyage grossier
- Fin mai : broyage de finition + ensemencement + amendement

**■** Pose de 2km de clôtures effectuée par les agriculteurs avec l'aide de bénévoles de l'AFP

**■ Des zones humides sur le territoire de l'AFP**

Si la réouverture des paysages passe parfois par la rénovation ou la création de fossés en terrains humides, de telles démarches ne doivent pas être systématiques. Deux zones humides ont été identifiées sur le périmètre de l'AFP.

Ce sont des milieux bien spécifiques abritant une faune et une flore particulières, qui jouent un rôle dans la régulation de l'écoulement des eaux : ils fonctionnent comme des « éponges », retenant l'eau lors des crues et la rendant à la rivière en été. Ils participent également activement à l'épuration des eaux qui gagnent vers les rivières et les nappes souterraines.

De plus, une zone humide représente un intérêt en tant que patrimoine paysager garant du maintien de la biodiversité.

Plusieurs rencontres sur le terrain avec la Direction Départementale de l'Environnement et de l'Agriculture des Vosges, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et la mairie de Le Saulcy, ont défini les modalités de gestion de ces espaces : pâturage extensif et fauche de fin d'année en période sèche.



Zone humide de 1ha au lieu-dit le « Haut du village » à Le Saulcy

Une zone à préserver et à clôturer à proximité de la RD 424 au lieu-dit « Prés de Large Bévorieux » à Le Mont



Parole à Gérard MARCHAL, président de l'AFP de la Motelotte.

« Les premiers travaux réalisés par les entreprises sont très satisfaisants. Lors des différents chantiers, nous étions quotidiennement à leur côté pour veiller au respect du cahier des charges.



La mise en concurrence nous a permis de réduire considérablement les coûts de travaux de la première tranche. Le montant prévisionnel est ainsi passé de 55 680 € TTC à 40 860 € TTC soit un gain de 14 820 €.

Au printemps prochain, nous démarrons la 2ème tranche qui prévoit notamment de :

- rénover 14 ha de terrains
- réaliser 2,5 km de fossés et poser 18 aqueducs
- installer 3 km de clôtures

La somme prévisionnelle de ces travaux est estimée à 52 848 € TTC. »

Parole à René MARCHAL, agriculteur à Belval, qui exploite des terrains de l'AFP.

« Les terrains que nous avons achetés depuis la tempête de 1999 sont enfin remis en état agricole. Ces vastes espaces sont désormais valorisés et améliorent considérablement notre paysage local. Les

habitants des communes concernées sont heureux de retrouver les terrasses agricoles d'antan.

Ces prairies supplémentaires permettront aux agriculteurs de mettre davantage d'animaux en pâture sur certains îlots et d'en préserver d'autres pour la fauche. Nous pourrions ainsi réduire nos achats extérieurs de fourrage.



L'AFP nous permet également de bénéficier aujourd'hui de gros îlots cohérents à proximité de nos exploitations respectives. »

#### □ Une nouvelle AFP en cours d'étude à Ménil de Senones



Cet outil d'aménagement du territoire pourrait améliorer le paysage local mais surtout répondre à une problématique agricole évidente sur la commune.

Daniel LALLEMAND, maire et agriculteur, défend corps et âme ce projet.

« Le saviez-vous : la commune de Ménil de Senones compte 5 agriculteurs dont 3 laitiers, 1 bovin viande et 1 producteur fruitier. Il faut rappeler, car on ne le dit jamais assez, que nous sommes tous producteurs BIO ! Et qui dit exploitation biologique, dit nécessité de disposer de plus de prairies sur l'exploitation car les engrais y sont interdits. Par ailleurs, dans les 5 prochaines années, les exploitations actuelles verront l'installation d'un, voire deux enfants, sur l'exploitation familiale. Il est donc évident que l'apport de droits à produire demandera de nouvelles terres pour les réaliser.



Même si je conçois que notre village est déjà relativement ouvert, l'AFP pourrait permettre de répondre aux deux objectifs paysager et agricole. Nous souhaitons également mettre en valeur les bas de la Côte d'Ortomont - identité de notre paysage local - pour que ce projet sensibilise également les autres habitants de Ménil de Senones.

Un 1<sup>er</sup> périmètre devrait être imaginé durant l'hiver. Il s'en suivra une réunion publique d'information afin de prendre en compte le ressenti de la population et des propriétaires concernés par ce projet. »



## Perspectives d'ouvertures paysagères intercommunales

### □ Moussey et Saint-Stail

Le Plan de Paysage de 2003 a permis d'identifier des secteurs propres à favoriser l'ouverture paysagère d'anciennes terrasses agricoles.

Dans cet objectif, la commune de Moussey a acquis environ 7 ha de terrains en 2008.

Ce projet situé au lieu-dit « Les Grandes Gouttes » et séparé en deux parties par un chemin rural, est en continuité d'un îlot agricole de 9 ha. Il témoigne de la volonté du conseil municipal d'entamer une politique d'ouverture du paysage autour du village.

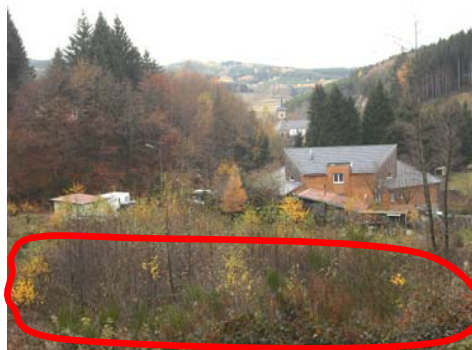


Vue aérienne après exploitation du site

A Saint-Stail, le conseil souhaite remettre deux espaces en état agricole:

- 1,50 ha dans les 9ha du lieu dit « Salingoutte » exploité aujourd'hui par Laurent BACHER de Le Vermont.

- 50 ares de friche à l'entrée Est du village visant à mettre en valeur la commune et pérenniser la perspective sur la vallée.



Par cette action, Saint-Stail souhaite améliorer le cadre de vie en variant le paysage autour des habitations (prairie et forêt).

Ces deux projets sont menés conjointement sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes, dans l'objectif de globaliser le marché de travaux et de réduire les démarches administratives.

Le coût de cette opération, estimée à 50 000 € TTC, fera l'objet de demandes de subventions auprès des financeurs (jusqu'à 80% d'aides). Ils pourront être engagés au printemps 2010, après réception des accords de subventions.

### □ Senones

Ce n'est désormais un secret pour personne, la commune de Senones et la Communauté de Communes ont l'intention

de réaliser une ouverture paysagère de 9ha à l'entrée Ouest, de part et d'autre de la RD 424 et du Rabodeau.



Une partie de ce projet est située en face de l'ancienne gare, sur les anciens bacs de décantations DIM. Ce site fait actuellement l'objet d'une coupe de bois de chauffage sur les parcelles communales par M. DAVEAU, pour réaliser une zone témoin. Le bois de chauffage est distribué à des habitants locaux en difficulté.

Les premiers échos de la population concernant son impact paysager étant plus que favorables, la commune a autorisé ce volontaire à poursuivre l'opération.

La Communauté de Communes, maître d'ouvrage de l'opération, doit attendre que la Commune de Senones maîtrise le foncier par l'acquisition ou des échanges, pour lui permettre de bénéficier de financements publics pour d'éventuels travaux de remise en état agricole du site. Faute de quoi, n'ayant pas de certitude sur le devenir des terrains par la suite, les financeurs ne soutiendront pas le projet.





Photo prise en novembre 2009

Ce projet d'envergure aurait un impact paysager fort pour la vallée et il mettrait en valeur de par sa proximité, le projet de la piste multi activités entre Moyenmoutier et Senones.

### Aide aux aménagements paysagers privés

Le Conseil Général des Vosges permet aux habitants de la vallée, de bénéficier de 50% de subvention pour un projet de remise en état agricole de parcelles en friches ou récemment exploitées.

Les dépenses prises en charge par cette subvention sont les suivantes :

- frais de broyage des souches et de la friche et/ou dessouchage
- préparation du sol au semis
- travaux d'assainissement si nécessaire (création de fossés, pose d'aqueduc)
- ensemencement, amendement
- clôtures

- les frais de notaire (si l'acquisition de la parcelle a eu lieu depuis moins d'un an)

Pour bénéficier de cette aide **et avant l'engagement de tous travaux ou dépenses, il faut prendre contact avec Mathieu DEMANGE, en charge de l'accompagnement de ces dossiers, au 03 29 57 92 29.**

Pour cette année 2009, quatre porteurs de projet ont constitué un dossier et opéré des travaux concernant 11 ha. Quatre autres ont déjà fait part de leur intention auprès du technicien pour l'année 2010 et pour une surface totale estimée à 15 ha.

Exemple d'une réalisation de grande ampleur (6ha) entreprise cette année sur la commune de Ménil de Senones au pied de la côte d'Ortomont (direction Châtas).



Ces travaux réalisés par M. JUCKERT permettent de mettre en valeur la silhouette boisée de la côte d'Ortomont

### Etat d'avancement de la révision de la réglementation des boisements

Comme déjà annoncé dans la Lettre du Paysage n°3, cette réglementation des boisements est un aménagement foncier qui permet par l'élaboration d'un zonage communal ou intercommunal de définir des périmètres dans lesquels les plantations d'essences forestières sont soumises à réglementation (zone interdite, zone réglementée, zone libre).

Le Conseil Général des Vosges assure l'organisation et le suivi de l'action sur les territoires retenus.

La Communauté de Communes, soucieuse de l'amélioration et de la pérennité du paysage, s'est positionnée par délibération du 26 janvier 2005 pour réaliser cette révision sur l'ensemble de son territoire. Toutes nos communes sont dotées d'une réglementation communale, prise par arrêté préfectoral entre 1964, pour la plus ancienne et 1982 pour la plus récente.

De nombreuses collectivités publiques ont demandé la révision de leur réglementation. Nous avons appris en début d'année que notre candidature a été retenue. La mise en place d'un Plan de Paysage, la création d'Associations Foncières Pastorales et la présence d'un chargé de mission paysage justifient notre candidature. Le commencement de cette étude est programmé pour début 2011.

Cette révision permettra de contrôler les plantations, notamment les boisements dits « timbre-poste » et en particulier à



proximité des habitations ou au milieu d'îlots agricoles.

### Les parterres de semences fleuries arrivent dans la vallée

De plus en plus en vogue, des mélanges de semences de fleurs permettent de créer des prairies ou parterres fleuris et d'embellir à moindre coût des surfaces importantes. Les effets décoratifs obtenus sont superbes et offrent au fil des semaines un magnifique spectacle changeant et naturel. Au-delà de l'aspect esthétique, ces plantations peuvent jouer un rôle non négligeable dans le maintien de la biodiversité, à condition de choisir des variétés adaptées.



Pour un beau résultat, les principes sont les suivants :

- Faire un bon travail du sol pour obtenir une terre finement émiettée.
- Si besoin, laisser les mauvaises herbes germer pendant une dizaine de jours, les arracher, puis semer le mélange.
- Semer d'avril à mai ; il n'est pas nécessaire d'arroser en général, sauf en cas de sécheresse et principalement au moment du semis.
- Il est conseillé de semer en mélange avec du sable ou de la terre très fine (2

à 4 grs/m<sup>2</sup>). Le semis à forte dose donne de moins bons résultats.

- A la fin de l'automne, couper sur place les plantes pour laisser les graines se ressemer naturellement.
- Pas d'engrais car il favorise la croissance des végétaux au détriment de la floraison.

Outre les privés, les collectivités commencent également à réaliser ce type d'aménagement. Ainsi, la commune de Moyenmoutier a semé plusieurs zones sur son territoire notamment devant la salle omnisports. Grandrupt et Moussey souhaitent également faire un premier essai au printemps prochain.

Des publications existent pour vous aider à choisir des essences favorisant la biodiversité et la flore locale :

- « *Guide des plantes mellifères* » : renseignements auprès de l'Agence Vosges Développement au 03 29 63 33 59
- « *Guide pratique : Fleurs, arbres et arbustes* ». L'édition 2008 est disponible sur le site Internet du Parc naturel régional des Ballons des Vosges [www.parc-ballons-vosges.fr](http://www.parc-ballons-vosges.fr) ; rubrique Paysage et Urbanisme/Actualités

### Les écoles s'investissent dans le développement durable

Dans le cadre des projets d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), 7 écoles du territoire se sont investies pour l'année 2008/2009.

Les thèmes choisis sont divers et variés : le tri des déchets et le recyclage, le cycle de l'eau et l'eau dans la commune, l'approche paysagère au fil des saisons ou encore devenir écocitoyen en classe

Le dispositif de la plate-forme EEDD co-animée par le Conseil Général des Vosges et l'Inspection Académique, a permis aux écoles de bénéficier d'un appui pédagogique, technique et financier. Ce sont près de 500 enfants qui ont été concernés par cette action en 2009.



Pose d'une plaque de signalisation du Rabodeau par l'école Faller dans les 4 communes



La Communauté de Communes participe financièrement à ces projets à hauteur de 50% hors transports, déjà financés en partie par le Conseil Général des Vosges. L'investissement pour cette année aura été de l'ordre de 2 667 €. Ce type de projet remporte un franc succès pour l'année scolaire 2009/2010 avec 8 écoles participantes et 550 élèves concernés.



## Le patrimoine bâti : une partie intégrante de notre paysage local



Même si la Communauté de Communes n'est pas impliquée dans les travaux de requalification de l'ancien site Peadouze à Moyenmoutier, cette Lettre du Paysage ne peut s'empêcher de saluer l'effet positif de cette opération par la mise en valeur de notre bâti ancien dans le paysage local.

Cette destruction offre de nouvelles perspectives visuelles au cœur de la commune.

## La troisième tranche du Rabodeau a démarré

La Communauté de Communes poursuit son engagement pour la restauration du cours d'eau Le Rabodeau. La troisième tranche prévoit notamment :

- La protection de berges : elle consiste à consolider certaines berges par enrochement.
- La diversification du lit mineur : elle permet de varier les courants par des aménagements légers et ponctuels de certains secteurs du cours d'eau (en particulier en zones urbanisées).
- La démolition de vestiges d'ouvrages : elle évitera la formation d'embâcles au moment des crues.
- Une passe à poissons : elle favorise le passage d'un obstacle de 1m de haut par la faune piscicole au moyen d'une rampe enrochée.



Passe à poissons réalisée en septembre à l'étang de la digue à Moussey par Nature et Technique

## La lutte contre les plantes invasives

On considère comme invasives les plantes exotiques introduites qui, par leur prolifération, produisent des changements

significatifs au niveau des écosystèmes. Le rythme actuel et l'intensité de leur propagation sont tellement importants, qu'on observe aujourd'hui une modification complète de certains écosystèmes. Ces plantes concurrencent ainsi les espèces indigènes jusqu'à entraîner parfois leur disparition.

On considère aujourd'hui qu'elles représentent l'une des **causes majeures d'appauvrissement de la biodiversité** dans le monde après la destruction et la dégradation des écosystèmes.

Localement, les deux plantes invasives connues sont la Renouée du Japon (majoritaire) et l'Impatience de l'Himalaya.



Renouée du Japon



Impatience de l'Himalaya

Ces plantes aiment les milieux humides et ouverts. Elles représentent localement **une gêne pour l'agriculture et la pêche** comme en témoigne M. Aimé CLAUDEL, président de la société de pêche de la vallée du Rabodeau :



« La Renouée du Japon est désormais installée sur la quasi-totalité du Rabodeau. On commence même à la trouver ici et là, alors que ce n'est pas son habitat de prédilection.

Il est aujourd'hui difficile d'accéder à certains sites de pêche du fait de sa densité et de sa taille (elle peut atteindre plus de 2m de hauteur).

Sachez surtout qu'un unique fragment de cette plante laissé au sol ou dans l'eau peut donner un nouveau plant ! »



M. Claudel devant de la Renouée sèche

Lorsque les espèces sont présentes, leur **éradication totale** est souvent difficile en raison de leur forte compétitivité et de leurs méthodes de reproduction très performantes. Les moyens de lutte les plus efficaces demeurent la **prévention et la sensibilisation** afin de lutter très tôt en amont, lorsque ces espèces sont présentes mais qu'elles ne prolifèrent pas encore. L'action **d'élimination (arrachage systématique)** peut alors être efficace pour des petits foyers d'invasion. La **surveillance et la gestion** (fauchages répétitifs) des peuplements sont

nécessaires, même si elles peuvent entraîner des coûts importants. **L'utilisation de produits chimiques comme les herbicides doit être absolument évitée.**

Malheureusement, on constate encore que des personnes ne sont pas sensibilisées à ce problème et continuent d'aggraver la situation localement comme par exemple sur cette photo ci-dessous, à l'entrée de Senones en face de l'aire de repos.



Il est préconisé pour limiter sa propagation de couper à ras 3 à 4 fois par an les plantes et de brûler la végétation.

**Directeur de la publication :**  
Jean Luc BEVERINA  
**Responsable de la rédaction :**  
Bertrand KLEIN  
**Conception de la maquette :**  
Mathieu DEMANGE  
**Charte graphique :**  
Veranis Communication  
**Dépôt légal :** en cours  
**Numéro ISSN :** 1955-8309

Communauté  
de Senones

Document édité et publié avec le soutien financier (80%) de la Direction Régionale de l'Environnement de Lorraine, du Conseil Régional de Lorraine et du Conseil Général des Vosges.



charte pour l'environnement



Remerciements aux personnes qui ont bien voulu accorder leur témoignage pour la réalisation de ce cinquième numéro.